



COMMISSION TECHNIQUE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV82 Tech 12

Réunion des Responsables techniques

du Jeudi 07/09/2023

Clubs présents : Appoigny, Sergines, Auxerre SC, Auxerre Stade, Avallon FCO, Briennon, Cerisiers, Champigny, Champs sur Yonne, Charmoy, Courson, Flogny la Chapelle, Charny, FC Gâtinais, GJ de l'Armançon, Gurgy, Héry, Mont St Sulpice, Pont sur Yonne, Sens, FC Serein AS, Onze St Clément, St Georges, St Julien du Sault, St Sauveur, St Sérotin, UF Villeneuvienne, Charbuy Fleury la Vallée, Varennes, Joigny, UF Tonnerrois, Vinneuf Courlon.

Clubs excusés : Asquins-Montillot, Cheny, Aillant, AJ Auxerre, Champlost, Chevannes, Coulanges la Vineuse, Diges-Pourrain, Fontaine la Gaillarde, Jeunesse Sénonaise, Malay Le Grand, Migennes, Monéteau, Paron, Quarré St Germain, St Bris, Tanlay, Vergigny-St Flo Portugais.

Cette réunion était obligatoire pour chaque club. Il était spécifié dans la convocation que toute absence non excusée sera sanctionnée par une amende.

Par conséquent, les clubs ci-dessous sont **sanctionnés d'une amende de 100€** (amende 5.14 inscrite aux droits financiers) pour **absence non excusée** à une convocation devant une commission départementale :

Clubs absents : Sens Franco Portugais, Andryes, Auxerre Rosoirs, Chablis, Champignelles, Entente Florentinois, ECN, Gron Véron, Magny, Ravières, Saint Fargeau, Soucy Thorigny, St Denis Les Sens, Toucy, Vermenton, Venoy